

CREC'HRIOU

Sur les traces d'une vieille
maison bretonne -

E. le Barzic

tiré à part du bulletin de la S^{te}
d'Emulation des C. du - N.

paru à Faguer 1969

*A la mémoire de mon cher fils Erwan,
étudiant en médecine, décédé à l'âge de
22 ans, qui participa avec tant de plaisir
à mes recherches sur ses ancêtres
Crec'hriou.*

SUR LES TRACES D'UNE VIEILLE MAISON BRETONNE

Ses armes : Ecartelé d'argent et de sable, alias à la colice de
gueules brochant sur le tout.

Devise : Oltre n'auray.

« Des fautes, des malheurs, des pas-
sions, cette triple cause de tous les ren-
versements de ce monde, avaient depuis
plusieurs siècles, poussé de générations
en générations, les Feuardent à une
ruine complète. »

BARBEY D'AUREVILLY (*L'Ensorcelée*).

Je n'ai pas connu ma grand-mère Jeanne-Marie Crec'hriou, morte jeune, usée prématurément par de nombreuses couches, son métier de repasseuse et son austérité de tertiaire de Saint-François. Je n'ai connu d'elle que la piété émue de mon père et une photo de belle jeune femme de la fin de l'autre siècle, aux traits extrêmement fins, portant haut la coiffe trégorroise aux grandes ailes. Elle était épouse, sœur de menuisiers-charpentiers, mais au delà de tous ces courageux et excellents artisans, on savait qu'elle était filleule de son lointain parent, Yann Krec'hriou, le bourgeois le plus riche et le moins banal de La Roche-Derrien et de toute la région, et que tous ces Crec'hriou se rattachaient à une antique Maison noble. Je fus entretenu dans cette idée par les récits de veillée d'une voisine, retraitée de l'enseignement, septuagénaire quand j'étais collégien et originaire de La Roche par sa mère. Par son père, Mlle Beaumanoir descendait aussi d'une vieille « noblesse » illustre tombée dans la roture.

Puis je lus le livre de J. Baudry, « La Fontenelle le Ligueur »,

et y appris qu'à la mort de Lancelot le Chevoir, sieur de Coatelan, en Prat, l'un des plus puissants seigneurs de la Basse-Bretagne à la fin du xvr^e siècle, sa fille Marie eut comme tuteur Maudet de Larmor, sieur de Trevesnou, en Langoat, époux en premier mariage de Louise de Crec'hriou puis de Claude de Kergorlay. Il était clair que les Crec'hriou avaient été les parents ou les alliés des plus grandes familles bretonnes.

« Il serait très intéressant de pouvoir retrouver la trace des branches tombées des anciennes familles nobles bretonnes... » déclarait M. le vicomte Frotier de la Messelière, en 1939, dans le numéro 67 d'« An Oaled ». Et il citait en exemple le travail qu'il avait fait dans ses « Filiations Bretonnes » pour les Coëtlogon, les Keroulas, les Tinteniac, etc...

Cela aussi m'influença et j'eus recours aux différents nobiliaires. C'est alors que je rencontraï les anciennes formes du nom : Kenechriou (ou Quenechriou), K/nychriou et Kernechriou (ou Kernech'hriou). De ces trois graphies, la première est la plus ancienne et la plus correcte. Son premier élément n'est autre que le moyen-breton « quenech », hauteur, colline, et le second un patronyme toujours très répandu en Trégor et en Goëlo. « Quenech » se retrouve dans de nombreux toponymes bretons : la forêt de Quénécan (1) (il a existé une maison noble de ce nom qui portait : D'or à deux halberdars adossées de gueules), Quenech-Quevilly et deux Canah-Leron (crête des voleurs) dans la région de Gouarec et de Saint-Nicolas-du-Pélem, Quenequen-Vian et Quenequen-Vraz à Loguivy-Plougras, Queneconval à Callac, Quenecouah à Plounévez-Quintin, Queneconan au Quillio. C'est la même racine qui forme l'anthroponyme Kennedy (kenech du, sommet noir), illustré par le regretté président de la République des U.S.A., son infortuné frère le sénateur et une romancière du même nom. Nous avons également des Kenechdu (2) en Bretagne, dont un jeune ménage à La Roche-Derrien.

L'usage qui fut fréquent du K barré a donné la deuxième graphie K/nychriou. Mais ce K barré étant habituellement l'abréviation du Ker, K/nychriou a été traduit en Kernechriou qui est la forme la plus fréquente relevée dans les archives (on y rencontre de même Kernechquan pour la famille Quénécan citée supra).

Le moyen-breton « quenech » a dû être prononcé de bonne

(1) Voir nos ouvrages *Mur-de-Bretagne et sa région*, 1957, et *En Suisse Bretonne*, 1965, chez l'auteur : 26, av. du Cimetière-de-l'Est, Rennes.

(2) Un Crec'hdu était l'un des signataires du cahier de doléances de Servel.

heure « krec'h », de sorte que l'on rencontre la graphie Crec'hriou dès la fin du xvr^e siècle.

Les auteurs de nos nobiliaires ont tous compris que les Kernechriou et les Crec'hriou ne formaient qu'une seule et même famille (2 bis), avec une erreur ou une demi-erreur cependant dans la « Bio-bibliographie » de René de Kerviler (1899), où l'on peut lire : « Crec'hriou (de) — Nom additionnel porté par les Kernech'hriou et les Le Meur ». En règle générale donc, dans les tables récapitulatives, le nom Kernech'hriou renvoie à Crec'hriou et vice-versa, d'autant plus que les armes sont les mêmes. Des représentants de la famille semblent avoir été désignés tour à tour par les formes ancienne et nouvelle du patronyme.

Il n'est pas exclu que certaines branches aient opté pour la première graphie alors que d'autres choisissaient la seconde, si tant est que les recteurs ou leurs scribes, chargés de l'état-civil, demandaient leur avis. De nos jours, nous avons bien vu, dans la même école, des frères dont les aînés se nommaient, par tradition de famille, Le Maguer (le nourricier) et les cadets Le Maguet (le nourri), un élève qui était inscrit Gallais à la mairie et Gallée à l'église et qui, ayant obtenu une bourse d'enseignement, dut opter pour la forme Gallais, alors que toute sa famille était Gallée.

A noter que la particule s'est maintenue plus longtemps devant Kernechriou que devant son dérivé. Les cadets à portion congrue n'auraient-ils pas plus volontiers opté pour la graphie moderne ?

Crec'hriou et les autres patronymes ou toponymes en « quenech-krec'h » ne sont pas les seuls qui aient subi l'évolution orthographique du moyen-breton au breton moderne. Il en a été de même, par exemple, pour ceux qui commençaient par : « Tnou », vallée, terrain bas, qui a évolué en « traon », « traou », « trao » ou plus souvent « tro » et dont l'orthographe correcte actuelle est « traoñ ». Citons-en trois, relevés dans les archives :

- Tnoulong et Trolong (devenu Troplong).
- Tnouguindi et Troguindi.
- Tnougoff et Trogoff.

Enfin, nous savons que les auteurs anciens, par exemple Dom Morice, que nous citerons ci-dessous, se souciaient fort peu de l'orthographe des noms et les écrivaient parfois de la façon la plus fantaisiste.

(2 bis) Dans son index alphabétique, le baron de Rosmorduc traite de même Kernecharion et Crec'charion.

L'abbé Louis Monnier, dans son ouvrage sur l'église de Runan, dont il était desservant, en attendant de devenir curé-doyen de Mûr, déclare que la famille de Kernechriou de Lestrézec était la plus ancienne et la plus en renom de la paroisse. « La tradition fait, des membres de cette maison, des croisés, de pieux chevaliers, des bienfaiteurs insignes de l'église tréviale (3). »

Des croisés ?

La maison Kernechriou remonte au moins à la fin du XIV^e siècle, cela de nombreuses pièces en font foi.

La guerre de Succession ou « Guerre des Deux-Jeannes » avait été très meurtrière pour les chevaliers. Il y eut, en Bretagne, recrutement d'une nouvelle noblesse au sein de la classe des paysans aisés possédant assez de biens pour s'équiper d'une bonne armure, de solides chevaux et s'entretenir à l'armée ducale en s'engageant à « servir en armes quand le cas requerra, comme les autres nobles de notre pays ». L'anoblissement accordé par le duc comportait l'exemption des taxes roturières du fouage (impôt foncier) et le droit de partager les héritages selon la règle des deux-tiers à l'aîné et du dernier tiers entre les cadets.

Tout porte à croire que les Kernechriou subirent sans difficulté les « montres et réformations » des XV^e et XVI^e siècles (de 1427 à 1567), revues périodiques de contrôle où se vérifiaient la sincérité des titres de noblesse, l'état des montures, de l'équipement et des armes des seigneurs convoqués.

La maison Kernechriou est essentiellement trégorroise (4) et tire ses origines de la paroisse de Pleudaniel. Voici ce qu'en dit l'illustre généalogiste Pol Potier de Courcy :

« Kernechriou (de), sieur dudit lieu (4 bis), de Kerascouët et de Kerescant, paroisse de Pleudaniel, — de Guernaultier, paroisse de Penvénan, — de Lestrézec, paroisse de Plouëc, — de Kermapelou, — de Barac'h, paroisse de Louannec. »

Cette maison s'est divisée de bonne heure en deux branches principales :

— Les Kernechriou, seigneurs de Lestrézec, dans la paroisse actuelle de Runan, ancienne trêve de Plouëc.

— Les Kernechriou, sieurs de Guernaultier, en Penvénan.

(3) Runan était trêve de Plouëc.

(4) Nous ne cherchons pas à faire de distinction entre Trégor proprement dit et Goëlo.

(4 bis) Un autre lieu-dit (un village) K/echriou existait en la paroisse de Plouisy, en 1402 (Arch. des C.-du-N., série E, « Seigneurie de Muneborre », liasse 2411).

Si à Pleudaniel il existe toujours, nous ne savons rien de celui de Plouisy, il n'est pas mentionné sur les cartes.

RUNAN

Dès 1854, Sigismont Ropartz attirait l'attention sur le très bel édifice ogival du XV^e siècle qu'est l'église de Runan. Il signalait qu'elle était constellée d'armoiries, ce qui est retenu, en 1895, par le chanoine Guillofin de Corson, « ses trois nefs, dit-il, sont couvertes d'écussons comme la robe d'une grande dame du temps de la chevalerie ». Or, parmi toutes ces armes, « celles de Kernechriou se lisent toujours aux premières places à l'intérieur et à l'extérieur de l'église », nous déclare l'abbé Monnier. Bien que cet armorial de pierre ait été martelé par les vandales de 93, il est encore d'une lecture relativement facile pour peu que l'on commence, à l'intérieur, par la grande et splendide verrière du chevet, du XV^e siècle, miraculeusement parvenue jusqu'à nous grâce à un fort enduit de plâtre doublé d'un solide panneau de bois. Au sommet, à droite, les armes pleines de Bretagne évoquent la fondation de l'église par le duc. Elles semblent aussi rappeler que les restes mortels de Jean V, que l'on transportait de Nantes à Tréguier, y séjournèrent toute une nuit. A gauche, « blason mi-partie de Bretagne, mi-partie de France ». A ce sujet, je cite de nouveau M. Monnier — c'est presque une digression —, après avoir pris à mon compte ses réserves... « Ad huc sub judice lis est ... » ... « Les hermines qui parsèment ce dernier écusson paraissent dissimuler leurs pointes croisées pour ne laisser que l'illusion des larmes. Dans le lobe qui domine et sépare ces deux ogives, on remarque encore une larme d'or sur un lis d'argent. L'ouvrier a-t-il prétendu symboliser ainsi la Bretagne pleurant son indépendance ? La réunion de notre province au royaume remonte en effet à ces mêmes temps. De distingués artistes ont émis devant moi cette hypothèse que je ne saurais autrement corroborer. » Cela est très beau, mais faux, puisque M. René Couffon fait remonter cette maîtresse-vitre à 1423, alors qu'il n'était pas encore question de la réunion de la Bretagne à la France. L'écusson bipartite est celui de Jean V et de Jeanne de France.

Mais venons-en aux blasons seigneuriaux parmi lesquels je me permets de citer d'abord celui des Kernechriou de Lestrézec avec son bâton de gueules. Si à ces écussons on ajoute ceux des socles des statues, nous pouvons énumérer ceux des sires de Kerambellec ou Kerbellec, Kergrist, Coëtquen, Monteville (ramage de Quélen), Mézaubran, Chevigné, La Roche-Jagu, Lezversault, Kersaliou, Trogoff. Notons que les armes des Kernechriou se

voient en l'une et l'autre place. On les retrouve à l'extérieur sur la magnifique façade sud de style flamboyant et au faite du pignon de l'ossuaire, de style Renaissance (1552), accoté à l'église, où elles sont à peu près intactes.

Si Runan (anc. Runargant) appartient aux Templiers puis aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, de la Feuillée, l'abbé Monnier est porté à croire que l'église est l'œuvre des gentilshommes de Runan et rapporte le fait suivant (5) : en 1438, le chevalier Pierre de Keramborgne, commandeur de la Feuillée et du Palacret, avait fait placer son blason dans l'église de Runan, mais le seigneur de Kernechriou brisa cet écusson et le remplaça par le sien. D'où plainte du commandeur au duc de Bretagne Jean V qui ordonna une enquête le 15 août de l'année suivante. Il ne semble pas que le châtelain de Lestrézec ait été rappelé comme d'abus — le gracieux sanctuaire n'était-il pas construit sur son fief ! — puisque nous avons vu la présence multiple de ses armes sur l'édifice, mais qu'il y ait eu accommodement, l'écu de Keramborgne se trouvant au porche : « de gueules à un heaume de profil d'or, accoté de trois coquilles d'argent ».

Il est hors de doute que les Kernechriou aient possédé le droit de sépulture en cette église qui porte si souvent leur marque.

Au milieu du siècle dernier, au centre de la nef méridionale, se dressait un enfeu que le célèbre folkloriste Luzel décrit ainsi : « Un sarcophage représentant un mystérieux chevalier revêtu d'une panoplie de granit, couché, mains jointes, dans la mort, près de sa femme, la noble châtelaine, les pieds sur un lévrier, et la tête sur un oreiller de pierre, soutenu par deux anges. » Ce tombeau est placé aujourd'hui à l'angle de la tour et du baptistère. On assura à Luzel qu'il concernait les seigneurs de Lestrézec, opinion qu'accepte l'abbé Monnier. Si ce ne sont eux, ce sont leurs alliés les Kerambellec. Ailleurs, il qualifie ces deux maisons de « familles dominantes de Runan ». Un écusson se détache nettement, mais un marteau dévastateur l'a rendu absolument illisible. Là encore, René Couffon tranche la question, il s'agit du tombeau d'Henri du Parc, seigneur de La Roche-Jagu et de Catherine de Kersaliou.

Dans l'angle de la balustrade et du mur méridional, isoit un autre enfeu armorié en forme de coffre et servant de banc aux jours de grande affluence. Si M. Couffon n'avait, de sa haute autorité, affirmé que c'est la tombe d'Olivier de Quélen et de Marguerite de Boutteville, je me serais rangé de l'avis de l'abbé

(5) Cf. aussi R. COUFFON, *Communication sur Runan au Congrès archéologique de France*, 1949.

Monnier qui considère l'écusson le plus rapproché du chœur comme celui d'un Monteville de Runan (ce nom étant la traduction approchée de Kersavet, manoir voisin de Lestrézec). Cette famille avait produit Olivier de Monteville *, compagnon de Jean de Beaumanoir au combat des Trente. Du reste, les Monteville étaient un ramage de Quélen et portaient les mêmes armes (burelé, ou fascé d'argent et de gueules de dix pièces). Dans le champ martelé du second écusson, je crois reconnaître au toucher les quatre quartiers et la cotice des Crec'hriou. Dans le même transept, au delà de la balustrade, dans le chœur, mais presque à toucher le précédent, un autre labbe porte leur écu, celui-là très lisible, et celui des Duchâtel de Kersaliou. Il s'orne également d'une silhouette de chevalier grossièrement figurée au trait.

Toutes les tombes n'ont pu être identifiées, comme le caveau découvert au siècle dernier sous le maître-autel, renfermant un reliquaire de plomb. Nombreuses ont dû être les sépultures faites dans cette église, siège d'un pèlerinage à Notre-Dame. S. Ropartz signale qu'elle possédait un mobilier de choix, un riche trésor et de splendides ornements ; l'un d'eux, en damas bleu, était frappé des armes de Lestrézec.

LESTREZEC

Le « run » (colline, tertre) sur lequel est situé Runan domine par une pente abrupte la vallée du Trieux (le parcours Pontrieux-Runan est l'un des plus redoutés des cyclistes de la région qui soupirent souvent en apercevant au loin, au-dessus d'eux, la haute flèche de granit de Notre-Dame). Au sommet, un plateau avec le riche sanctuaire et un modeste bourg qui fut toujours un relais, d'abord au bord d'une voie antique qui conserva longtemps l'appellation de Hent-Braz-Koz (vieux grand-chemin), par lequel nous avons vu le cortège funèbre de Jean V se rendre à Tréguier, et qui est encore la grand-route (D 8) de Tréguier à Guingamp. Runan était aussi une halte pour notre regretté petit train départemental. En direction de l'ouest, la pente est douce

* « Olivier de Monteville était seigneur de Launay-Monteville, en Ploëzal, près de Runan, où un bas relief, sculpté sur la façade de l'ancien manoir, se rapporte sans doute au fait d'armes de Mi-Voie. »

VICOMTE DE LA MESSÈRIÈRE.
(Nouvelle Revue de Bretagne, mai-juin 1951.)

d'abord, passe devant le coquet manoir de Kerbellec, exploitation agricole qui respire l'ordre et la bonne tenue, puis la descente s'accroît soudain vers une profonde vallée au charme très prenant où le Jaudy s'attarde sous d'abondants ombrages. Mais laissons la parole à Luzel : « A mi-côte, le château de Lestrézec, avec son colombier en plein champ, avec le grand chêne trois fois séculaire au-dessus du portail, où les armoiries du seigneur féodal sont gravées dans le granit ; puis des amas de décombres couverts de ronces et de digitales, des pans de murailles penchés et maintenus debout par le lierre..., des tourelles effondrées où les violiers sauvages et les digitales bleues et rouges grimpent de marche en marche jusqu'au sommet ; et tout autour, de vieux chênes, des hêtres et des frênes vigoureux, avec des troncs de haute futaie lisses et polis. »

Cette description toute littéraire traduit bien l'impression d'ensemble que l'on éprouve en arrivant à Lestrézec. Mais notons tout de suite que tout n'est pas que ruines. La vaste cour du manoir est une aire de ferme très bien tenue. Les propriétaires actuels, M. Porée du Breuil et madame, née de la Roche de Kerandraon, mènent avec maîtrise leur exploitation de 28 hectares, et leur plus jeune fils, élève d'une école d'agriculture, se prépare à le remplacer. Le manoir actuel, aux très nobles proportions, se compose de deux corps de logis principaux réunis en équerre et renfermant bien des détails intéressants, dont une imposante cheminée près de laquelle j'ai été fort aimablement reçu à déjeuner. C'est avec la même amabilité que M. et Mme du Breuil ont mis à ma disposition leurs archives qu'ils doivent pour la plupart à M. Yves de Bellaing qui les classa avec soin. Ses indications manuscrites ont sérieusement facilité mes recherches. Il précise notamment que Lestrézec a appartenu :

- probablement à la fin du xv^e et, de façon certaine, au xvi^e siècle, aux de Kernechriou.
- au début du xvii^e, aux Kernechriou puis aux d'Acigné.
- au xviii^e siècle, aux de Coetrix.
- aux xviii^e et xix^e, aux de Kerguenec'h de Kericuff, Jehan de Launay.
- au xix^e, aux Jehan de Launay, puis aux Hingant de Saint-Maur.
- au xx^e, aux Hingant de Saint-Maur, puis du Bouays de la Bégassière.

« Et le tout, déclare Yves de Bellaing, par héritage de famille. »

Lestrézec a été enfin vendu par les du Bouays de la Bégassière à M. Porée du Breuil, propriétaire actuel.

Les papiers de Lestrézec viennent de l'ancien chartrier du château de Kernabat par deux demoiselles Jehan de Launay qui épousèrent deux Hingant de Saint-Maur. C'est de cette dernière famille qu'ils tombèrent chez les Moreau de Bellaing.

(Nous classerons les autres renseignements puisés dans les archives de Lestrézec dans le chapitre « chronologie ».)

Par civilité, je n'ai pas demandé à visiter tout le château et ne puis me prononcer sur la présence ou l'absence des armes des Kernechriou, celles de la cheminée citée ci-dessus ont été martelées et sont méconnaissables. Mais cet écusson que je cherchais, je l'ai trouvé à la chapelle de Saint-Vincent..

« L'architecture bretonne des chapelles des Côtes-du-Nord est toujours sobre et équilibrée : blotties dans un vallon, incrustées dans un sol rocailleux ou jaillissant au sommet d'un petit mont, elles font corps avec le paysage et font chanter le granit, l'ardoise et le lichen. » (6)

Après le repas, le jeune fils de mes hôtes, après s'être muni d'une magnifique clef massive et ciselée, me fit contourner la propriété du côté des champs, me permettant d'évaluer aux ruines de tours et de murailles, ensevelies sous une luxuriante végétation, l'ampleur qu'eut le château. Puis nous descendîmes par un chemin de terre d'une largeur inusitée et très agréablement ombragé jusqu'à la rivière et la petite chapelle assiégée de verdure et comme écrasée par ce tertre de Lestrézec, dont elle dépend, et aussi par l'autre rive presque aussi abrupte, couverte de taillis, derrière lesquels commençait le beau fief des Le Chevoir de Coadélan. La chapelle est dédiée au savant thaumaturge Vincent Ferrier, « l'Ange du Jugement », qui prêcha à Tréguier et à La Roche et marqua de son sceau toute la région. Là, j'ai trouvé le blason des Kernechriou et l'abbé Monnier l'avait aussi reconnu : « Au-dessus de la porte principale de cet humble sanctuaire apparaissent les armes des Chrechriou (*sic*) en alliance avec un écusson fruste. » Et René Couffon précise : « Le tympan de la porte représente le saint patron entre deux angelots portant les armes des Kernechriou. » (7) Notons que cette chapelle fut saisie, pendant la Révolution, sur les Coetrix.

(6) Cité sans nom d'auteur par l'abbé Jean BOULBAÏN dans son album *Au pays du granit rose*. Nous nous permettons de signaler la chapelle de Saint-Vincent à la sollicitude de « L'Association des amis de l'art sacré de Saint-Brieuc-Tréguier ».

(7) Répertoire des églises et chapelles. (Cf. bibliographie.)

émigrés et chouans, et vendue nationalement à Jacques Le Varat, de Ploëzal. Elle fut rachetée par la suite par les Hingant de Saint-Maur.

Nous avons achevé notre promenade par une visite toute spéciale à la seule tour du château restée debout et que mon jeune compagnon nomme le « donjon » — à tout seigneur, tout honneur ! — assez bien conservé sous son romantique revêtement de lierre.

Que dire encore de Lestrézec ? Au temps de Luzel, on voyait se promenant sur les décombres des fantômes de « châtelaines habillées de satin blanc et des chevaliers tout bardés de fer ». On croyait ferme également que la duchesse Anne y avait fait un séjour, « chi lo sa ? ». De nos jours, on parle encore de deux chambres secrètes et de barriques d'or. « Mais, me fit remarquer M. du Breuil, cela n'est peut-être pas plus réel que la vache qui vient meugler sous l'autel de l'église tous les cent ans ! »

Vers 1850, des enfants s'amusant autour d'un vieux mur du fond de la cour y découvrirent sept cuillères d'argent du XVII^e siècle, deux d'entre elles seraient encore dans la famille d'Yves de Bellaing.

Enfin, nous ne pouvons clore ce paragraphe sans dire en quoi consistait la communication de Luzel, intitulée « Hénora Lestrézec », en 1864, à la « Revue de Bretagne et de Vendée ».

Cheminant entre Runan et Prat, aux abords de la vallée du Jaudy, le grand folkloriste, marcheur infatigable, lie conversation avec Guyona, vieille mendiante, qui lui chante d'abord la gwerz de saint Vincent. Ce chant, loin d'être un cantique, paraît célébrer les hauts faits d'un certain Vincent, fils d'un des seigneurs de Lestrézec. Chemin faisant, le promeneur et la pauvre trouvent sous les ormeaux de la chapelle une troupe piaillante d'enfants entourant une pauvre « innocente », une folle, et la « chercheuse de pain » de renseigner son compagnon. C'est Hénora, fille du châtelain de céans. Elle s'était éprise de Gabik Goasmeur, fils de meunier, qui le lui rendait. Mais le père de la jeune fille est trop hautain pour consentir à ce mariage. Pour devenir digne de celle qu'il aime, le jeune homme choisit la carrière des armes et le voilà combattant en Algérie où il gagne bien vite le galon de sergent. Hélas !... Un dimanche, au prône, le recteur annonce sa mort. Hénora tombe sans connaissance sur les dalles... Quand elle revient à elle, elle a perdu l'esprit... Depuis, elle erre comme une mendiante dans les campagnes environnantes... On la trouvera morte dans les bois dépendant de Keram-borgne, manoir natal de Luzel.

GUERNAULTIER (en breton : Gwernoter)

Guernaultier n'a pas la majesté hautaine de Lestrézec, c'est un manoir sombre et massif situé en Penvénan, tout près de la mer, entre Buguélès et l'anse de Pelinec. Il est accroupi, blotti, dans un vallon secret abrité par un cirque de coteaux et précédé du côté de la mer par un chapelet de rochers et d'îles. Il appartient à la famille Guernaultier qui portait « d'argent à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules » et qui s'est fondue dans Crec'hriou puis Rosmar (cf. infra « chronologie »).

Aucune portion de la côte bretonne n'est plus sauvage ni plus tourmentée. Quels lieux rêvés pour les fraudeurs d'antan ! On y évoque tout naturellement l'arrêt du Parlement de Bretagne du 15 mai 1698 au sujet de la contrebande du tabac avec les îles anglaises à laquelle se livraient certains cadets de noblesse et d'autres personnes. Cette occupation lucrative était devenue générale sur les côtes et continuera à l'être bien longtemps (nous nous trouvons au cœur du pays du « Yann-e-Grog » d'Anatole Le Braz).

M. Yves de Bellaing, qui a fait de nombreuses recherches archéologiques dans la région, a bien voulu me raconter que quelques années avant la dernière guerre, un véhicule passant près de l'un des pignons du manoir y provoqua un effondrement du sol. On se trouva devant une salle souterraine voûtée avec de grandes dalles de pierre, de quatre à cinq mètres sur deux à trois de large. « C'était une cache de contrebandiers. Malheureusement, les fermiers n'en comprirent pas l'intérêt et petit à petit cette salle fut comblée par des ordures ménagères. »

Bien entendu, des récits légendaires sont nés à Gwernoter... Au siècle dernier, les esprits s'y manifestaient comme à plaisir, les armoires et les portes s'y ouvraient d'elles-mêmes à grand fracas. En face, sur la grève, entre les multiples rochers qui rappellent l'intrusion relativement récente de la mer, passaient de mystérieuses processions nocturnes où l'on reconnaissait des gens du pays.

Yves de Bellaing me signale encore qu'une belle cheminée du premier étage porte des armoiries qui doivent être celles des Crec'hriou.

La seigneurie de Guernaultier s'étendait dans les paroisses de Penvénan (chef-lieu) et de Plougrescant. Elle relevait du Domaine Royal de Lannion et de la seigneurie de Plouguiel et Plou-

grescant. Les seigneurs de Guernaultier furent : — au xvi^e siècle : Guillaume, Yvon, Guillaume et Jean de Kernech'riou. — au xvii^e siècle : Jean, Roland et Pierre de Kernech'riou, Jean de Rosmar, héritier du précédent, puis d'autres Rosmar et des Keret.

Le château avait en son voisinage immédiat, dans l'anse de Pellinec, son moulin seigneurial aujourd'hui abandonné.

CHRONOLOGIE

XV^e SIÈCLE

Vers 1400. — Alliance des Tournemine de Botloy et des Kernech'riou.

1407. — De cette date à 1467, il est question dans Dom Morice d'un (ou plusieurs) Prigent de Quenechriou ou Kernech'riou. En 1420, il est mêlé à l'affaire des Penthievre et du duc de Bretagne. En 1428, il est procureur de l'Abbé et de l'abbaye de Beauport.

1414. — Un Kernech'riou, notaire passe.

1420. — Dom Morice cite Morice et Olivier de Kernech'riou.

1423. — Armes des Kernechriou dans la verrière de Runan.

Entre 1423 et 1426 — Roland de Kernech'riou est receveur de Châteaulin-sur-Trieux, très importante seigneurie, dont le siège n'est plus qu'une immense carrière, exploitée par les Ponts-et-Chaussées, et située à la sortie de Pontrieux-Ville, mais en Plouëc.

1427. — Henri de Kernech'riou, s'étant porté avec d'autres hommes d'armes au secours de Richemont, assiégé à Pontorson, est fait prisonnier par les Anglais au Mont-Saint-Michel.

Septembre 1481. — Participation à la Montre de Lannion de plusieurs Kernechriou.

On sait que la présence aux Montres (revues de nobles armés, chargés, en cas de guerre, de défendre le territoire) est considérée comme une preuve d'appartenance à la noblesse. Ces Montres offrent, au point de vue des recherches historiques et généalogiques, l'avantage de fixer un nom, une date et le lieu habité par la personne désignée.

Cette Montre de Lannion des « nobles, annoblis et tenant fiefs nobles et sujets aux armes de l'évêché de Tréguier » est tenue « par noble et puissant Jean vicomte de Coëtmen, Rolland de Rostrenen, sieur du Pontchastel, Ollivier Le Moëne, mareschal des logis du Duc... Registre fait par Merien Le Cozic, procureur de Tréguier, quant à ce commis du Duc, nostre souverain seigneur, et par Yvon de Kerguezangor, lieutenant du procureur de Guingamp ».

Participèrent à cette Montre :

— Paroisse de « Saint-Gilles » (les Bois) :

Noël Kernech'riou, archer en brigandine, représentant Jean le Mée.

— Paroisse de Plöëzal :

Allain de Kernech'riou, représenté par Jean Le Court.

— Paroisse de « Plöëc » (Plouëc) :

Jean Kernech'riou « a comparu en deux archers, en brigandine, en page ».

Ce dernier, sans nul doute, habitait alors à Lestrézec, en Runan, trêve de Plouëc. Il se présenta donc à la Montre avec deux archers, en brigandine, et un page. La brigandine était une armure-cuirasse légère faite de lames de fer réunies entre elles.

— Paroisse de « Plöëdaniel » (Pleudaniel) :

Raoul de Kernech'riou, « deux archers, deux arbalettes et un page ».

— Paroisse de « Penguenan » (Penvénan) :

« *Maitre Yves de Kernech'riou*, archer à deux chevaux. »

1483. — Guillaume de Trogoff, seigneur de Rocumelen (Pommerit-Jaudy) épouse Isabelle de Kernechriou.

A ce sujet, je cite textuellement un renseignement, fourni par M. Yves Guézenec, de Tréguier, qui ne manque pas d'intérêt : « ...dans un registre Messelière aux Archives, j'avais trouvé mention d'une Isabelle de Crec'h'hou, « fille de Kernech'riou », fille d'un Charles de Crec'h'hou, sieur de Kernech'hou (volume XXI, page 13). Si vous les rattachez à votre famille, l'ascendance m'intéressera : cette Isabelle a épousé un Trogoff, sieur de Rocumelen, qui figure dans mon ascendance ».

De ce mariage naquit un fils et une fille.

1489. — Alain de Kernechriou est tué au combat de Pontrieux, ce qui a été signalé par divers auteurs.

En cette année 1489, les Bretons, partisans de la jeune Duchesse Anne, assiégèrent Pontrieux, dont ils se rendirent maîtres, pour « resserrer » les Français qui avaient pris Guingamp. Ceux-ci, que ce voisinage incommodait, firent une sortie, attaquèrent les Bretons et les défirent complètement après un combat opiniâtre. Les assiégés perdirent dans cette action : « Guillaume de Rostrenen, Yvon de Pluscallec (lire Plusquellec), Yvon de Kersersault, le sire de Keranlouët (Kerlouët), Olivier de Poulglou, Alain de Kernechriou, Prigent, fils aîné du seigneur de Lannechirou et Rolland de Botloy ».

Yves de Bellaing me déclare avoir cherché en vain une famille Lannechirou. Il est porté à croire que ce nom a été défiguré, ce qui est fréquent chez Dom Morice, et qu'il s'agit d'un Kernechriou d'une autre branche.

Il existe un lieu-dit « Traon Bataill » (cf. une carte d'état-major) en Saint-Clet, non loin du pont actuel de Squiffiec. Cet endroit doit son nom à un combat entre Français de la garnison de Guingamp et Bretons de celle de Pontrieux. La défaite de ces derniers fut le prélude de la reprise de Pontrieux dont nous venons de parler. C'est le seul souvenir toponymique relatif aux différents engagements armés, livrés en cette période troublée, dans la région guingampaise.

— Vraisemblablement au xv^e siècle, une Thomine de Crechriou est épouse d'Yvon de Keranglas.

— Jouhan Crechriou est l'époux de Mahaud Hengoat (généalogie de la famille de Hengoat et de Kermartin — i. e. famille de saint Yves).

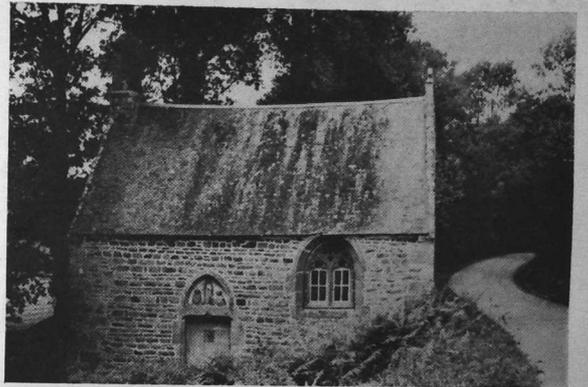
XVI^e SIÈCLE

— Lestrézec aux Kernechriou.

— Guernaultier à Guillaume, Yvon, autre Guillaume et Jean de Kernechriou (l'un des deux Guillaume était l'époux de Marie de Kerderrien).

Sans date. — Dom Morice signale un sieur de Kernechriou parmi les arquebusiers de Tréguier.

Dans les archives de Lestrézec, nombreuses pièces concernant tout le xvi^e siècle signées par les sieurs de Kernechriou. Plusieurs d'entre elles se rapportent à une chapellenie dans l'église de Runan.



LESTRÉZEC. — LA CHAPELLE SAINT-VINCENT



LE MANOIR DE KERNECHRIOU EN PLEUDANIEL



MANOIR DE LESTRÉZEC, EN RUNAN



MANOIR DE « GUERNAULTIER » EN PENVENAN, ENTRE « BUGUÉLÈS » ET « PELLINÈC ». IL FUT À LA FAMILLE DE GUERNAULTIER, QUI PORTAIT « D'ARGENT À L'AIGLE ÉPLOYÉE DE SABLE, BECQUÉE ET MEMBRÉE DE GUEULES. »

CETTE FAMILLE FONDUE DANS CREC'HRIOU, PUIS DANS ROSMAR

(Photo : Yves de Bellaing, en 1935)

Au cours de ce siècle, Marguerite Le Moal, épouse d'un Trogoff, était fille de Charles Le Moal et de Jeanne de Crec'hriou seigneur et dame de la Villeneuve, en Coatréven.

1513. — Parmi les nobles de Plouëc, figure Charles de Kernechriou.

Vers 1525. — Raoul de Kernechriou épouse Catherine de Tournemine, héritière de la seigneurie de Barac'h (Louannec), son frère Jean de Tournemine étant mort sans hoirs.

1527. — Une « Margarine » de Kernechriou, veuve d'Yvon Le Forestier.

1532. — A l'arrêt de noblesse concernant la famille Fleuriot de Kerloet (Quemper-Guézennec) une signature « Kernechriou », pour une transaction.

1547. — Contrat de vente du moulin Cadoret (seigneurie de Lestrézec), en Runan, par le sieur de Kernechriou et la dame du Boisgelin, son épouse. Ce moulin semble avoir été racheté par la suite.

1553. — La branche aînée des Kernechriou fondue dans de Cosquer : Françoise de Kernechriou épouse Yves de Cosquer (ou Coskaër), sieur de Rosambo, procureur du roi à Tréguier. Françoise était héritière de Kernechriou et de Barac'h par suite de la mort sans postérité de ses frères. Elle était fille de Charles de Kernechriou et de Françoise Le Lagadec et petite-fille de Jean de Kernechriou et de Jeanne Taillart, sieur et dame de Kernechriou et de Barac'h.

Barac'h reste propriété des Coskaër pendant quatre générations, jusqu'à la mort de Joseph du Coskaër (1690), conseiller honoraire du Parlement de Bretagne.

1557. — Date de l'ossuaire de Runan portant les armes des Kernechriou.

1558. — Mention d'un Kernechriou, prêtre. Au siècle suivant, l'écuyer Louis de Boisboissel est chapelain de Launay-Monteville, à Runan.

1559. — Dans les preuves de la noblesse de demoiselle Marie-Gabrielle-Yvonne de Launoy-Pencrech, de la paroisse de Pleubian, née le 31 décembre 1690, on trouve :

« Partage noble et avantageux et juvénierie donné, le 27^e de mai de l'an 1559, à nobles gens Riou de Kernechriou et Jeanne de Kernechriou, femme de noble homme Ivon de Launoi, par noble homme Tugonnal de Kernechriou, leur frère, comme

fils aîné et héritier principal et noble de nobles gens Jean de Kernechriou, sieur de Plebizien et Lize du Halgoët, sa femme. Cet acte reçu par Michel, notaire à La Roche-Derrien. »

8 avril 1562. — Guillaume de Kernec'hriou, de Kermapelou, et autre Guillaume de Kernec'hriou, de Guernaultier se trouvent parmi les gentilshommes chargés de garder la côte du Port-Blanc en Penvénan.

1568. — Dans preuves du Boisgelin, une signature « de Kernechriou ».

1571. — François de Kernec'hriou est Abbé de l'abbaye de Saint-Mathieu. Certains auteurs disent qu'on ne sait combien d'années il demeura à la tête de l'abbaye. Il semble que ce fut de 1571 à 1607, car son prédécesseur, Claude Dodieu, était encore Abbé au début de 1571, et celui qui paraît être son successeur, Côme de Roger — plus exactement Cosme de Ruggieri, fameux astrologue venu en France à la suite de Catherine de Médicis —, prêta serment de fidélité au roi, comme Abbé de Saint-Mathieu, en 1607 (voir « Addenda »).

1573 et 1575. — Dans une affaire de dime, Allain de Kermarec, seigneur de Trovern (Trébeurden) a pour caution « escuier Guillaume de Kernec'hriou, sieur de Coëtgellard, recepveur esté (i. e. procureur fiscal) de la dité Cour de Penlan » (Trébeurden), grande seigneurie relevant de la mense conventuelle de l'abbaye de Bégard.

Vers 1580. — François du Coskaër, fils de Françoise de Kernechriou tient la dragée haute à l'Abbé de Bégard en ce qui concerne dîmes et droits de quevaise. Voir les démêlés de François II du Coskaër pour sa terre de Keruzec (Pleumeur-Bodou) en différentes études de René Couffon.

Les Coskaër se fondirent dans Le Pelletier par le mariage, en 1699, de Geneviève du Coskaër, restée seule héritière de Barac'h et Rosanbo, avec Louis Le Pelletier, premier président du Parlement de Paris et fils d'un conseiller au Parlement de Bretagne. Louis Le Pelletier sera marquis de Rosanbo (Lanvellec) et conseiller du roi en tous ses conseils. Un autre Louis Le Pelletier, propriétaire de Kernec'hriou, en Pleudaniel, devient député à la Convention et est poignardé en 1793.

C'est du chef des Kernec'hriou que les Le Pelletier étaient qualifiés de fondateurs de l'église de Pleudaniel.

1582. — L'écuyer Louis de Coetmen, seigneur de Boisguézennec, a un procès avec « damoiselle Françoise de Knechriou ».

dame dudit lieu et de Barth (sic), au sujet des prééminences en l'église de Louannec.

1584. — Dans l'arrêt de noblesse du Boisgelin, deux signatures « de Kernechriou ».

Vers 1590. — « Louise de Crechriou » épouse Maudet de Larmor, seigneur de Treveznou (Langoat). Leur fille Françoise de Larmor épousera Pierre de Rosmar, sieur de Kerdaniel, capitaine-guidon des gentilshommes de l'évêché de Tréguier, cousin-germain de Guy Eder de la Fontenelle qu'il aida à la prise du château de Coëtfrec (Ploubezre) tenu par François de Goësbriant. L'écuyer Jean de Rosmar, frère (?) de Pierre, fut aussi un fidèle de La Fontenelle. Il aidera Abel Gouicquet, en 1616, à reprendre le château de Corlay, occupé par des soldats « sans avenu ni commission ».

1595. — Dans un arrêt Le Gualès, pour une transaction, signature « Kernechriou » avec Le Gualès, Boisgelin, Kerguzec, Kerleau.

1598. — D'après une pièce des archives de Lestrézec, « escuyer » Guillaume de Kernec'hriou, seigneur de Lestrézec, posséde au bourg de Runargan (Runan) maison avec jardin.

XVII^e SIÈCLE

— Lestrézec aux Kernechriou puis aux d'Acigné.

— Guernaultier à Jean, Roland et Pierre de Kernechriou, Jean de Rosmar, héritier du précédent, puis d'autres Rosmar et des Keret.

1600. — Il est question de « defunte noble et puissante Françoise de Kernechriou » (voir 1553) qui, veuve d'Yves de Cosquer, avait épousé Jehan de Clisson (alias Scliczon), sieur de Keralio, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, enseigne d'une compagnie de 200 arquebusiers (son fils, Claude de Clisson, sera chevalier de l'ordre de Saint-Michel).

Notes : Un frère de Françoise de Kernechriou, Charles, avait épousé une fille de la maison de Plœuc.

Françoise était la mère de François de Cosquer (ou du Coskaër), de Marc de Perrien, de Françoise de Clisson.

M. René Couffon a étudié le rentier de Françoise de Kernechriou, daté de 1578.

1602-1606. — Pièces d'archives de Lestrézec signées par des sieurs de Kernechriou. Il est encore question de la chapellenie à l'église de Runan.

10 juillet 1608. — « Frère Jean de Knechriou » est démis de ses fonctions de prieur de la chapellenie de l'île Maodez, dépendant de l'Abbaye de Bégard, par ordonnance de frère Nicolas Bouche-rat, Abbé de Cîteaux.

1612. — La branche des Kernechriou de Guernaultier fondue dans Rosmar (d'azur au chevron d'argent accoté de trois molettes de même). Principal fief des Rosmar : Kerdaniel en Plouagat. D'autres fiefs à Ploëzal, Le Merzer, Péderneec, Pleubian, Ploubez-re, Plouha, Quemperven, Goudelin, Trégrom, Chatelaudren, Runaudren en Caouënnec (ancienne trêve de Cavan). Le manoir de Runaudren a toujours fière allure.

Les Rosmar sont maintenus par la réformation, en 1669, comme chevaliers d'ancienne extraction (10 générations).

La branche de Kerdaniel (Plouagat) s'était fondue, vers 1630, dans Budes, celle de Rungoff (Péderneec) dans Saisy, et celle de Saint-Georges (Plouha) dans Harscouët, vers 1672.

Les Rosmar ont possédé aussi Le Bot en Trédarzec.

Même date. — Une déclaration de Pierre de Boisgelin et de Moricette (ou Mauricette) de Kernechriou (voir ci-dessous).

1614. — François du Cosquer, sieur de Barach (Louannec), petit-fils de Françoise de Kernechriou, est chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. En 1628, on le voit soutenir ses droits de fondateur de l'église de Pleumeur-Bodou.

1620. — Yves Crec'hriou, notaire en la juridiction de Trolong (cf. R. de Kerviler).

1622. — Guillaume I de Trogoff épouse en 1622 « damoiselle Jeanne de Kernechriou, dame de Keranprat, fille aînée de nobles homs Guillaume de Kernechriou et damoiselle Marguerite le Meur, son espouse, sieur et dame de Kerfos, le Goazven, le Mencoar, etc... »

La terre de Goazven (en Servel) venait de l'estoc le Meur (8).

(8) Autre graphie assez fréquente : de Meur. Cette famille a donné à la glorieuse phalange des missionnaires du Bienheureux Maunoir un de ses membres les plus dévoués, Vincent de Meur († 1668).

(d'argent à la fasce d'azur accompagnée en chef d'un croissant de gueules).

Le vicomte de Portzamparc fait remarquer que Jeanne de Kernechriou était de la même famille qu'Isabelle, mariée en 1483 à Guillaume de Trogoff, seigneur de Rocumelen. Jeanne était décédée, en 1633, lors « du partage noble et avantageux donné par messire Guillaume de Trogoff, seigneur de Kerelleau et autres lieux, comme garde naturel de ses enfens et de feue damoiselle Jeanne de Knechriou (sic), sa compaigne, aux sœurs puisnées de la dicte Jeanne, ès successions des père et mère communs » (Arrêt de noblesse).

1627 et 1635. — Actes concernant l'évêché de Tréguier et la seigneurie de Kermartin, en Minihy, signés d'un Crec'hriou, notaire.

1628. — Dans un arrêt Boisgelin, on invoque un inventaire fait à la demande de Moricette de Kenechriou (appelée aussi de Crec'hriou) à la mort de son mari Pierre du Boisgelin.

Vers 1630. — L'évêque de Tréguier, Guy Champion de Cicé, confère la dignité de chantre à René de Rosmar. Celui-ci est vicaire général et officiel, vers 1640.

1632. — Dans « Documents sur le tombeau, les reliques et le culte de saint Yves », existe un procès-verbal d'incendie en la cathédrale, en 1632, devant « les plus notables bourgeois et habitants de la dicte ville » ; Pierre de Kernechriou, sieur du Meydic, Pierre et Yves Crec'hriou, entre autres noms.

Même date. — Mariage de René Pinart, sieur de Cadoalan, etc..., conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Bretagne, et de Gabrielle de Boisgelin, fille de Pierre de Boisgelin et de Moricette de Kernechriou. En 1649, René Pinart est nommé chevalier de l'Ordre de Saint Michel.

1635. — Dans son excellente étude « Chapelles, autels, enfeux de la cathédrale de Tréguier », René Couffon signale qu'une feuille d'anniversaires de cette année nous apprend qu'on célébra deux messes à basse-voix sur un autel disparu de la cathédrale, messes fondées par Olivier de Kernechriou avec « de profundis » sur sa tombe « où est l'effigie du fondateur en armes, proche ledit autel ». Cette fondation avait déjà été relatée dans le Raoulin, ainsi que celle de Rolland de Kernechriou son fils, nous déclare M. Couffon, et il ajoute cette note peu banale (9).

(9) Nous transcrivons cette note à peu près textuellement.

En reconnaissance des libéralités de Rolland, les chanoines lui avaient concédé, le 21 avril 1450, le droit singulier de pouvoir, lui et ses hoirs, « antrer et demeurer durant son vouloir, heuzé et éperonné, l'oyseau sur le poing, durant l'office, au cuer de la cathédrale, sans reproche des curés ne autrement ». L'un de ses descendants, François du Coskaër (ou Cosquer), sieur du Barach et de Kernechriou, ayant eu à se plaindre du chapitre, prétendit user de ce droit et vint au chœur, armé de pied en cap, un faucon sur le poing, au grand effroi des chanoines qui lui intentèrent, devant la cour de Rennes, un procès qu'ils perdirent du reste, le 5 janvier 1622. Après appel, la sentence fut confirmée le 15 novembre suivant par un arrêt du parlement de Bretagne, qui invitait cependant le sieur du Barach à user modérément de son droit.

Voisinant avec cette sépulture des Kernechriou, existait un enfeu des Rosmar de Kerdaniel, où fut inhumé noble homme Modeste de Rosmar, sieur de Coatmohan, décédé le 27 avril 1620.

1637. — Dans un arrêt de Kerguézec : dame Claude Kernechriou, dame du Morlen, épouse de François Noblet, « conseiller en la Cour ».

1645. Aveu rendu pour la seigneurie de Keruzec (Pleumeur-Bodou) par une Françoise de Kernechriou.

1648. — Mention d'Yves de Perrien, seigneur de Tropont, Kernechriou (voir 1600).

1649. — « Messire Guillaume de Trogoff, seigneur de Limeur, du consentement d'autre messire Guillaume de Trogoff, seigneur de Kerelleau (K/leau ou Kerleau), son père, donna partage noble et advantageous à esquier Rolland de Trogoff, sieur de Goazven, et damoiselle Marguerite de Trogoff, ses frère et soeur puisnez, en la succession de deffuncte damoiselle Jeanne de Kenechriou, leur mère commune, qu'ils reconneurent noble et de gouvernement advantageous, à charge ausdictz puisnez de tenir les héritages leur designez par leur aîné, en fief de ramage et comme juveigneurs » (Arrêt de noblesse).

Le manoir de Kerelleau (hérité des Quelen) « avec ses maisons, édifices, cour, porte-close, douves, pont-levis, jardin, verger, bois et haute futaye, colombier, chapelle, rabines, issues, etc... » se trouvait en Kermaria-Sular(d), d'où prééminences dans l'église et armoiries des Trogoff, Quelen et Kernechriou. Les armes des Kernechriou existaient aussi à Servel.

1668. — Louis Lesné, écuyer, sieur de Penfantan, est maintenu dans sa noblesse d'extraction. Il avait pour bisaïeul Jacques Lesné, époux de Jeanne de Kernechriou.

1670. — Mariage de Jacques du Marchallac'h, chevalier, seigneur de Kerraoul et Treouren, avec Marie Balavenne, dame de Kerlen, fille de Pierre Balavenne, écuyer, seigneur de Kerlen, et de Renée de Kernechriou. Jacques du Marchallac'h (d'or à trois pots ou orceaux de gueules) fut maintenu au rôle des nobles de l'évêché de Cornouaille, lors de la réformation de 1670.

1688. — Philippe de Rosmar est dignitaire de l'évêché de Tréguier.

16(?). — Le sire d'Acigné, sgr de La Roche-Jagu, est créancier de Christophe de Kernechriou, seigneur de Lestrézec.

ADDENDUM

1635 et 1637. — Naissance de Claude puis de Marguerite de Kernechriou, filles de Rolland de Kernechriou et de Françoise de Trolong (état civil de Pommerit-Jaudy).

C'est encore dans les vieux registres de Pommerit que nous relevons la naissance d'Yvonne-Louise-Elisabeth de Kernech, le 18 novembre 1740, fille légitime de messire René-Joseph de Kernech et de dame Louise-Renée de Taillefer, seigneur et dame de Kericuff et autres lieux, « demeurant en cette paroisse dans leur château de Kericuff ».

Kernech ! C'est la première fois que nous lisons ce nom et c'est aussi la seule fois que nous avons rencontré l'élément moyen-breton *kenech*, en tant que patronyme, sans être associé à un autre mot. Est-il trop téméraire de supposer qu'il s'agit de Kernechriou, soit qu'il y ait eu abréviation nonchalante du scribe, soit plutôt qu'une branche de la famille qui nous intéresse ait pris l'habitude d'écrire et de faire écrire ainsi son nom *.

Révolution. — Dans « Le Vandalisme révolutionnaire à Tréguier » (bulletin de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord de 1938), le chanoine Hervé Pommeret signale que Louis Le Bonnic-Créhiou (*sic*) est maire de Tréguier en 1794 (depuis 1792). C'est à lui et à ses conseillers qu'on doit d'avoir conservé les reliques de saint Yves, de saint Tugdual et saint Maudez, ensevelies secrètement près de l'autel de saint Tugdual. Il rappelle que M. Guillou, l'historien de Tréguier, avait attribué ce geste pieux à « un nommé Crechiou (*sic*) qui fut notable en 1790, mais n'était plus rien en 1793 ».

(*) Kernech pourrait aussi être Kerguenech (voir supra).

SUR UNE PISTE DIFFICILE

« On voit dans les anciennes familles quantité de cadets ; on les suit pendant deux ou trois générations, puis ils disparaissent, redescendus peu à peu à la charrue ou absorbés par les classes ouvrières, sans qu'on sache ce qu'ils sont devenus. »

CHATEAUBRIAND.

...riches d'une épée de famille, d'un nom sonore et d'une cape percée ; du reste, nobles comme le roi. »

(MICHELET, « Le Cadet de Gascogne »)

« *Dormit, non exstinguitur.* »

J'ai dû interrompre mon chapitre « chronologie » faute de documents.

Parvenu en la seconde moitié du xvii^e siècle, une question s'imposait à moi : les Kernec'hriou ou Crec'hriou doublèrent-ils sans dommage le cap de la grande réformation de 1668 et des années suivantes ? A cela, je réponds tout de go : j'ai consulté toutes les pièces concernant maintenues, désistements et déboulements des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine et n'ai pas trouvé une seule mention des Crec'hriou. Buisson creux. Rien par exemple, dans le registre des désistants, alors que j'y relevai plusieurs noms qui m'intéressaient à divers égards : Le Barzic (10), Le Barz, de Parthenay, Doysseau.

Parmi les déboutés du ressort de Lannion, en 1671, figure bien la famille de Kerescant (un notaire en 1503), de Pleudaniel, ramage pauvre de Kernec'hriou, mais c'est tout. Il ne faut pas s'en étonner, puisque Bourde de la Rogerie nous déclare : « On admit comme un « axiome », en 1668, que toute famille prouvant

(10) D'azur au chevron d'argent accompagné de trois contre-hermines de même. Une alliance Trogoff au xvi^e siècle, un notaire royal en 1669.

sa descendance d'un gentilhomme admis en 1427 devait être tenue comme noble de très ancienne extraction ». Nous avons vu que la maison de Kernec'hriou remontant au moins à la fin du xiv^e siècle, avec, entre autres, des alliances de Trogoff, de Boisgellin, de Rosmar, du Marc'hallac'h, se présentait dans d'excellentes conditions. Mais elle devrait alors figurer parmi les maintenues. Hélas ! nous savons que l'autodafe du 5 août 1792, à Rennes, a consumé la plupart des arrêtés de déboulement et de maintenue. Mais aurions-nous eu tous ces documents sous les yeux, que nous n'y aurions peut-être pas trouvé le nom qui nous intéresse. Les hoirs mâles ont souvent manqué chez les Crec'hriou et nous avons vu que la branche aînée s'est fondue dans Cosquer (ou Coskaër) et celle de Guernaultier dans Rosmar, avec de grands biens. Ces dernières familles n'ont eu aucune peine à être maintenues dans les rangs du second ordre. Les porteurs du nom Kernec'hriou ou Crec'hriou, qui se font de plus en plus rares dans les pièces d'archives à l'approche de la fin de la première moitié du xvii^e siècle, ne pouvaient donc descendre que de quelque branche cadette pauvre. Et l'on se remémore ce passage des « Mémoires d'Outre-Tombe » cité en exergue. Imaginons ce qui pouvait revenir aux cadets des cadets qui « arrivaient promptement au partage d'un pigeon, d'un lapin, d'une canardière et d'un chien de chasse, bien qu'ils fussent toujours chevaliers hauts et puissants seigneurs d'un colombier, d'une crapaudière ou d'une garenne », comme l'a dit Chateaubriand et le répète le professeur Jean Meyer dans sa magistrale et récente thèse de doctorat « La Noblesse Bretonne au xviii^e siècle ». Or, en tout temps et en toutes circonstances, la pauvreté a mis un obstacle presque insurmontable à la défense des droits les mieux fondés. Comment ces cadets auraient-ils pu s'acquitter des taxes élevées que leur imposaient les commissions chargées de la réformation ? Les individus possédant des terres nobles appartenaient bien au second ordre et avaient droit à l'exemption des fouages, mais ceux qui n'en possédaient plus ou qui habitaient des villes exemptes n'eurent pas à comparaître. Or, toutes les villes et nombre de bourgades étaient franches de ces fouages. Aucun noble de La Roche-Derrien, par exemple, où l'on bénéficiait du franc-fief, même ce Perrichon du beau domaine de Kerversault (ou Kerverzod), n'éprouva le besoin d'être maintenu sur les rôles de la noblesse. Il est vrai du reste que certaines maisons bien établies, comme les Coëtquen et les Coëtlogon, ne daignèrent pas faire reconnaître leur qualité par les commissions de réformation et des familles plus ou moins illustres suivirent leur exemple.

Tous ces cadets, qu'ils se nomment Trogoff, Le Chevoir ou Crec'hriou étaient peu à peu absorbés par le Tiers ou tombèrent dans la « noblesse dormante » qui ne pouvait plus produire de partages nobles avec avantage des deux tiers pour l'ainé. Le refoulement des nobles pauvres sur les rôles de la capitation du Tiers a été très fréquent dans le ressort de Tréguier, qui était celui de la plupart des Crec'hriou. Jean Meyer précise que toute cette région possède une plèbe nobiliaire dont la noblesse « constitue l'essentiel de la fortune ou plus exactement de la respectabilité sociale ». Comme raisons de la pauvreté de ces nobles bretons, il invoque la portion congrue des cadets, la faible participation à la guerre dont les dispensait le traité d'union de 1532, mais aussi l'évolution économique qui favorisait la bourgeoisie, l'appauvrissement de la Bretagne que les guerres avec l'Angleterre et avec l'Espagne privaient de ses meilleurs marchés.

Enfin, nous savons que cette absorption par le Tiers relevait du plan fiscal de Colbert dont l'idée-maitresse était l'accroissement du rendement de la taille.

Et pourtant cette exclusion des rôles de la noblesse était contraire aux dispositions de la Coutume de Bretagne « qui porte en termes exprès que, dans cette province, la noblesse peut dormir, mais ne s'éteint jamais ». Ce que Bertrand d'Argentré avait resserré dans l'adage « Dormit, non extinguitur ». Mais Versailles ne se gênait pas pour bafouer les privilèges et droits du duché alors que le Béarn était dispensé de la réformation.

Ajoutons que beaucoup de nobles étaient trop illettrés pour avoir sauvé pièces et parchemins. Jean de Partenaux (*sic*, peut-être Parthenay), de Morlaix, déclare que « les titres concernant sa qualité de noble ont été tellement dispersés qu'il n'en peut être quand (*sic*) à présent saisi, ce qui l'oblige de se départir quand (*sic*) à présent de sa qualité d'écurier par lui ci-devant prise ».

De plus, il est certain que la déchéance de ces gentilhommes du xvii^e siècle est due souvent à la mauvaise gestion de leur patrimoine et à leur imprévoyance.

Enfin, au sujet de l'affaiblissement ou de la disparition de certaines familles nobles, Jean Meyer invoque des raisons démographiques, par exemple les nombreux cas de mortalité du très rude hiver de 1709-1710 et le célibat plus accentué que dans d'autres classes sociales.

L'on peut admettre que tous les Crec'hriou nobles, sur la foi de leurs armes, ont eu le manoir de Pleudaniel pour origine. Peut-on supposer qu'ils sont les ascendants de tous les homo-

nymes répartis au xix^e siècle dans onze paroisses de l'arrondissement de Lannion et le nord de celui de Guingamp * ? Oui, on peut le supposer, mais non point l'affirmer sans preuves, ce serait tout à fait osé, on ne manquerait pas de m'objecter qu'à l'époque où les Crec'hriou étaient puissants, il a pu exister dans le menu peuple d'autres familles du même nom n'ayant aucune parenté avec la maison noble. C'est une règle absolue pour les patronymes qui sont d'anciens surnoms, les Le Guen, Le Bihan, Le Braz, mais la dite règle est moins rigoureusement applicable aux anthroponymes qui ont pour origine un nom de lieu très rare, voire unique. Et ce dernier cas est celui de Kernec'hriou, si l'on exclut l'ancien village de Plouisy dont on n'a trouvé qu'une seule mention, au début du xv^e siècle. Mais, encore une fois, nous ne pouvons rien affirmer sans preuves.

Le seul dossier des extraits d'état civil des archives des Côtes-du-Nord témoigne de l'existence de familles Crec'hriou à Perros-Guirec, à Minihy-Tréguier, à Coatréven, à Bégard, à Plouéc, à La Roche-Derrien, à Lanvézéac, à Trélévern, à Trévou-Tréguignec, à Langoat et à Brélévenc. Mais en examinant de très près ces extraits, notamment les actes de naissance qui citent « comparants » et parfois parrains et marraines, on s'aperçoit que plusieurs de ces familles sont parentes, et cette parenté s'élargit encore dès que l'on consulte d'autres pièces d'état-civil. Cela n'a rien que de très normal, il suffit de considérer l'aire de répartition de n'importe quelle autre famille.

LES CREC'HRIOU CONTEMPORAINS

Disons tout de suite qu'il n'existe plus, à notre connaissance, de porteur du nom sous la forme Kernec'hriou.

Avant de passer à des notes généalogiques, bien incomplètes, hélas, nous présenterons quelques individus et familles dont aucun ne porte plus la particule. Nous nous intéresserons surtout à une figure haute en couleur que nous avons déjà cherché à camper, en 1955, dans un chapitre de notre ouvrage « La Roche-Derrien et ses environs ».

Jean Crec'hriou (dit Yann Krec'hriou ou Yannig Crec'hriou) est né à Lanvézéac, le 29 octobre 1776, d'Ollivier Crec'hriou, de

* D'après les Tables décennales aimablement consultées pour nous par M. Guyon, secrétaire général de la Société d'Emulation.

Pommerit-Jaudy, et d'Anne Le Gallic, de Pleubian. Une sœur de Yann épousa un riche Normand et le suivit dans son pays. Olivier lui aussi semble fortuné, il possède en Coatréven le « Manoir » qu'il fait sérieusement restaurer, ce dont fait foi l'inscription suivante sur le linteau d'une des fenêtres :

« Fait faire par O.R. Crechriou 1809. »

Les parties non retouchées de l'édifice attestent son ancienneté ainsi que le mur d'enceinte avec meurtrières. Pour les gens de Coatréven, il aurait servi, au moins à une certaine époque, de monastère. Nous n'avons pu savoir depuis quand cette importante exploitation agricole était dans la famille Crec'hriou.

En 1818 (et peut-être avant). Yann y réside et un acte notarié de cette année le qualifie de « propriétaire et cultivateur demeurant au Manoir sur la commune de Coatréven », alors que son père s'est retiré au « faubourg de Chef-du-Pont, commune de Langoat », quartier rattaché à La Roche-Derrien en 1839.

Les pièces notariales * signées de Yann, presque toutes des baux, s'échelonnent avec une grande fréquence jusqu'en 1849, prouvant qu'il était l'un des propriétaires terriens les plus riches de la région, de même qu'elles témoignent de son sens des affaires. Lors d'une « baillée » en 1824, il réside toujours au Manoir, mais un acte du début de 1826 précise qu'il est domicilié à La Roche-Derrien, dont les registres d'état-civil le qualifient de « sieur », ce qui semble y être une exception (il est conseiller municipal en 1851).

Yann aurait pris part tout jeune à la Chouannerie, d'abord probablement en quelques engagements locaux. Devant se dissimuler, il aurait utilisé les souterrains de l'église, ancienne forteresse d'Olivier de Clisson. Puis il aurait échappé de peu à un peloton d'exécution, très probablement à la prise manquée de Saint-Brieuc, en 1799. Une femme du peuple, émue par son jeune âge, aurait déclaré que c'était son fils, qu'on faisait erreur, et aurait ainsi réussi à le sauver. Mais nous avons cherché en vain le patronyme Crec'hriou sur les listes de détenus de la période révolutionnaire. Il n'existe pas dans le long état des prisonniers de Saint-Brieuc en 1799, alors qu'on y relève le nom de Cressoles-Trelin, de Langoat. Rien non plus dans les registres d'écrou de la maison d'arrêt de Saint-Brieuc.

* Parmi ces pièces se trouve un exploit d'huissier, qui vaut la peine d'être cité, signifiant à Yann d'avoir à verser la somme de 3 000 francs au « Sieur Adolphe Surcouff, fils de Madame Marie-Pauline Blaize, veuve de Monsieur Robert Surcouff (sic), propriétaire demeurant à Saint-Malo. (17 janvier 1837.)

Force nous fut donc de nous fier à la tradition familiale et locale *.

Yann Crec'hriou habita d'abord dans un logis spacieux mais vétuste de la place du Pouliet. Il était très riche et son or était fort envié. Une nuit, la maison se trouva gardée seulement par sa fille et une de ses amies. Tout à coup, elles aperçoivent des ombres dans le jardin. Mlle Crec'hriou ne perd pas la tête, elle s'habille en homme, passe et repasse devant les croisées en chantant et en dansant pendant que sa compagne, excellente musicienne, exécute des airs entraînants au clavecin. Les nocturnes visiteurs crurent probablement avoir été mal informés, se trouver en présence d'une nombreuse société et déguerpirent.

Puis Yann Crec'hriou transporta ses pénates dans l'ancien hôtel de Du Guesclin, jouxté l'église.

Il arriva à notre héros de faire office de banquier et de prêter à des taux prohibés. Il aurait été excommunié ! Et ce fut civilement qu'à l'âge de 49 ans il épousa à Ploézal une de ses débitrices, Vincente Le Béver, jeune veuve de 28 ans, le 8 janvier 1826 ** (état-civil de Ploézal). Mais ce mariage fut bientôt régulé et Yann put rentrer dans la communauté chrétienne, grâce à la bienveillance de Mgr Le Groing de la Romagère, évêque de Saint-Brieuc, qui aurait été son compagnon de clandestinité à l'époque des troubles.

1830. — De grandes nouvelles parviennent à La Roche : les « Trois Glorieuses », l'abdication de Charles X. Or, Yann était

* ...« Un chouan fameux, dont l'existence retirée était toujours restée un mystère. »

Cette allusion de Narcisse Quellien dans l'avant-propos (p. 2) de ses « Contes et nouvelles du Pays-de-Tréguier » ne peut que se rapporter à Yann Crec'hriou. Il est regrettable que mon compatriote n'ait pas développé le sujet, mais il ne le pouvait sans risquer d'incommoder la famille et surtout Mme Arthur, fille de Yann, propriétaire de la petite maison occupée longtemps par ses parents et dont le loyer avait été très irrégulièrement versé, pour ne pas en dire davantage. Il ne pouvait, d'autre part, sympathiser avec un tel sujet sans déplaire à certains de ses amis influents de Paris. (Je renvoie de nouveau à mon ouvrage, *La Roche-Derrien et ses environs. Le barde Narcisse Quellien.*)

** Le défunt mari de Vincente se nommait Claude Guillou. A son mariage avec Yann, ses témoins sont : Désiré Guyomard, son beau-frère, notaire à Langoat, et son cousin Bonaventure de Ploesquellec, percepteur à La Roche. Son mari avait dû se rabattre sur un meunier et un tailleur. Les deux époux habitèrent pendant deux ans le manoir de Kernevez (La Villeneuve) à Ploézal, puis vinrent définitivement se fixer à La Roche en 1828. Le presbytère de Ploézal ne possède, hélas, aucun registre antérieur à 1834.

un ardent légitimiste et adversaire irréductible du fils de Philippe-Egalité. Il va fixer la bannière des Bourbons au clocher, ce qui lui vaut trois mois de prison. Et si Jean Crec'hriou s'était contenté d'arborer le blanc gonfalon ! Mais il composa aussi un couplet pour la circonstance et ne se fit pas faute de le chanter en public :

« Vive Henry Quatre,
Vive ce roi vaillant,
Vive Henry Quatre
Et tous ses descendants. »

Imaginons quel dut être l'émoi et peut-être l'effervescence dans l'antique cité rochoise. Nul doute que l'ancien chouan ne trouvât en face de lui quelque vieux jacobin trop heureux d'exhumer le drapeau de la Garde Nationale. Imaginons... Hélas ! c'est tout ce que nous pouvons faire. Cela au moins est facile, il suffit d'ouvrir l'ouvrage de Charles Le Goffic « L'Illustre Bobinet », 1^{re} partie : Piphanic. Le grand Lannionnais aurait trouvé à peu près toute la matière de son récit à La Roche. Epiphane Rousselot n'est autre que Jean Crec'hriou et Piphanic doit faire penser à Yannig. Cela, l'arrière-petit-fils de notre héros nous l'a hautement affirmé et il reconnaît que c'est le portrait de son bisaïeul que l'académicien a tracé : une foi absolue « en la vertu du principe monarchique » défiant toutes les contradictions. Avec cela, plus ou moins voltairien.

Yann purgea ses trois mois de prison. Son épouse profita de son absence pour engager une grosse dépense : la réfection de la façade de l'antique logis. La nouvelle bourgeoisie était devenue un tantinet mégalomane et elle voulait une demeure plus digne de la fortune de son mari. Elle exigea que les travaux fussent menés rondement et, quand Yann rentra, il se trouva en face d'une haute maison de trois étages. Le pauvre homme pensa en mourir : « Ma Doue, ma Doue, pebra 'zo bet grêt d'am zi ? » (11) Il en pleura. Dame, si l'immeuble avait gagné en hauteur, il avait perdu toute esthétique et actuellement il se dresse encore singulièrement nu et sans charme. Yannig était cultivé et homme de goût et ne se consolait pas d'avoir perdu sa splendide

(11) « Mon Dieu, mon Dieu, qu'a-t-on fait à ma maison ? » La date 1830 est très lisible sur la façade. Il y a une trentaine d'années, Mme David de la Villeguérin, fille d'Olivier et petite-fille d'autre Olivier Crec'hriou, cousin germain du père de M. Jean Crec'hriou, propriétaire actuel rue aux Toiles, a fait subir de nouvelles transformations à d'autres parties du vieux logis.

façade médiévale, mais il pleurait aussi tout l'or dépensé car — bien des vieux Rochois nous l'ont affirmé — il était avare. Il garda toujours quelque méfiance au sujet des extravagances pécuniaires de sa femme et elle dut souvent « présenter des objets qu'elle avait achetés, comme des cadeaux, des présents » qu'elle avait reçus (12). D'où l'expression qui fut courante au pays rochois : « Presañchou Yann Crec'hriou ».

Puisqu'il y avait eu excommunication, nous avions espéré, au moment de rédiger notre livre, qu'il en était resté quelque mention à l'évêché. M. l'abbé du Cleuziou voulut bien effectuer quelques recherches, mais en vain. Cependant il nous déclara : « Ce que vous m'écrivez est possible — sinon l'excommunication, du moins le refus d'absolution — car Mgr Le Groing de la Romagère maintenait les principes théologiques de l'ancienne Sorbonne en ce qui concerne le prêt à intérêt. »

Finissons cette curieuse histoire, frappée au coin d'un peu de mystère, par une visite au cimetière de La Roche... Allée centrale, à droite, nous trouvons la tombe de l'ancien chouan. Il mourut en 1862, dans sa 87^e année. Son épitaphe est aussi attachante que sa vie :

« Fidèle à ses principes, il ne varia jamais. »

Mais ces principes n'intéressaient probablement plus les Rochois qui, considérant les opinions légitimistes de leur vieux compatriote comme un anachronisme, disaient avec une truculence bien rochoise :

« A dammou hag a « lampou » (lammou)

E-noa kahet Yann Crec'hriou goz en e vragou.»

Ce qui peut se traduire sans incongruité : Petit à petit, et malgré ses « bonds », le vieux Jean Crec'hriou fut réduit à merci.

**

Yann Crec'hriou eut sept enfants nés à La Roche-Derrien, nous citons ceux qui ont fondé un foyer :

— Marie-Jeanne épousa un Auréan, de Ploubezre.

— Jeanne-Marie épousa un Arthur, de Dinan.

— Stanislas épousa Joséphine Poënces de la Plesse, fille de François-Ange Poënces de la Plesse (13) et d'Agathe-Marie Vittu de Keraoul (ces derniers mariés en 1839).

(12) Cf. F. MENEZ, dans *La Dépêche de Brest*, du 19 août 1942.

(13) Armes de cette famille : « De gueules à l'épervier grillé d'or, se repaissant d'une cuisse de perdrix au naturel. »

— Olivier-Marie, né en 1839, épousa Bathilde Cordier. Leurs héritiers habitent toujours le grand logis en face de l'église de La Roche-Derrien.

— Jean-Baptiste, né en 1834, épousa Vincente Le Sidaner (13 bis), de Tréguier, sa cousine au deuxième degré. Voir au cimetière de Tréguier le caveau Le Sidaner-Crec'hriou. De ce mariage est issu :

— Jean-Charles-Marie Crec'hriou, fils unique, né en 1866 en le vieux logis en face de l'église. Il eût été page, si le Comte de Chambord fût devenu Henri V. Sa famille possède de lui un grand portrait : un dandy très « up to date » portant haut et fier et sentant la race. Père de :

— Jean-Charles-Yves-Marie Crec'hriou, né en 1898 dans autre grand'maison de la rue aux Toiles qu'il habite toujours. Ancien Combattant 1914-1918. Ancien commerçant. De son mariage assez tardif avec Marie-Thérèse Toupin-Le Grand, il a deux garçons : Yannig, technicien en électronique, actuellement en stage au Canada et Dominique, étudiant en médecine, notre sympathique habitué de Rennes. A notre connaissance, ce sont les seuls porteurs mâles du nom avec un mien petit-cousin, de Langoat, qui ne réside plus dans le pays.

M. Jean Crec'hriou s'est intéressé de bonne heure à l'histoire de sa famille et avait possédé l'ouvrage de l'abbé Monnier que sa vieille bonne brûla bien malencontreusement.

Et les ascendants de Yann ? Nous avons déjà parlé de son père Ollivier, né à Pommerit-Jaudy en 1746, cultivateurpropriétaire à Lanvézéac. Ollivier était fils de Guillaume, né à Pommerit, en 1713, dont le père était autre Olivier, né en 1686 à Pommerit où il devint meunier au moulin de Trémézan. Ce dernier Olivier était fils d'Antoine.

Nous en sommes seulement là, mais non sans espoir et je fais grande confiance à l'ardente collaboration de mon jeune « cousin » Dominique.

(13 bis) Famille de l'actuel sous-préfet de Lannion.



LESTREZEC. — RUINES D'UNE TOUR
APPELÉE LE « DONJON »

AUTRES BRANCHES

Dans son ouvrage « La vente des biens nationaux dans les Côtes-du-Nord », Léon Dubreuil cite par deux fois un certain Jean Crech'riou (sic), de Coatréven :

p. 160 : « Dans le district de Lannion, certains employés, généralement des greffiers de municipalités, de tribunaux et de justice de paix, se font volontiers acquéreurs. De ce nombre sont :, Jean Crech'riou, greffier de la municipalité de Coatreven, . . . »

note de la p. 597 : « C'est ainsi que François Le Brigant ayant renoncé aux trois rentes convenancières dont étaient chargées les convenants Crech an Falher, Dilosquet et Herviou, situés à Botlézan et provenant de l'abbaye de Bégard, elles ne devaient être vendues que le 23 août 1819 à Michel Le Guyon, cultivateur à Bégard, Jean Crech'riou, cultivateur à Coatréven et Yves Derrien, cultivateur à Tonquédec. »

Qui était cet acquéreur de biens nationaux ? Tout d'abord, nous avons constaté que les deux acquisitions ne sont pas le fait du même acheteur.

Avant 1807, date de sa mort, l'oncle et parrain de Yann le Chouan était greffier de la municipalité de Coatréven et juge de paix du canton, c'est donc lui qui fit le premier des achats cités ci-dessus. Et le second ? C'est probablement son fils, né à Coatréven le 12 mai 1793. Mais nous n'en avons pas la preuve. Lors de cette acquisition de 1819, dont parle Léon Dubreuil à la p. 597 de son ouvrage, un autre Jean Crec'hriou, le fameux Yann résidait dans sa propriété du Manoir. Est-ce lui ? Un bail accordé l'année suivante à un cultivateur de Bégard pourrait le faire croire, mais ce n'est pas non plus une preuve, puisque Yann pouvait avoir une ou plusieurs autres propriétés à Bégard. Il est certain que l'achat d'un bien national en 1819 ne pouvait être frappé de la même infamie que vingt ans auparavant. D'ailleurs, ce n'était plus un bien d'Eglise, puisqu'il avait eu un premier acquéreur, François Le Brigant. Il ne s'agit donc, de toute façon que d'une adjudication de seconde main, ce qui n'est plus, somme toute, une

acquisition de bien national. Même avec ces réserves, l'arrière-petit-fils de Yann se refuse à voir en lui cet acquéreur possible. Dont acte.

D'après M. Jean Crec'hriou, la belle chapelle de Lochrist, en Coatréven, aurait été cédée par sa famille à la paroisse et, au siècle dernier, une translation des cendres aurait eu lieu de la dite chapelle au cimetière du bourg, ce qui fut l'occasion d'un grand repas familial. C'était probablement en 1852, lors de la construction de l'édifice actuel. De fait, le cimetière de Coatréven possède plusieurs tombes Crec'hriou.

Notons que la marche d'entrée (ancienne pierre tombale) de la chapelle de Saint-Gwénolé, en Trévou-Tréguignec, porte l'inscription encore bien lisible « Knecriou ». Cette chapelle ne date que du XIX^e siècle.

De la famille de l'acquéreur de biens nationaux était l'abbé François-Marie Crec'hriou, de Coatréven, né en 1870, ordonné prêtre en 1896, vicaire à Plouézec et recteur de Buhulien entre les deux guerres, décédé en 1927. Jean-Baptiste Crec'hriou, fils de Yann, avait été son subrogé-tuteur.

Ma grand-mère Jeanne-Marie Crec'hriou, était fille de Joseph-Louis-Marie, de Langoat, (13 ter) qui, lui, était le fils de François

(13 ter) Après bien d'autres notes, M. Yves de Bellaing m'en communique une dernière bien intéressante concernant à la fois les célèbres « Souvenirs d'enfance et de jeunesse » de Renan et les modestes Crec'hriou de Langoat.

Parmi les abondantes archives que lui a généreusement laissées le regretté M. Léon Dubreuil, il existe un manuscrit dudit Léon Dubreuil, intitulé *En relisant les Souvenirs d'enfance et de jeunesse d'Ernest Renan*. Dans cette étude inédite, il relève quelques erreurs faites par l'illustre Trégorrois dans son ouvrage. C'est ainsi qu'il rectifie le récit fait par Renan de la mort de son oncle Pierre-Marie. Cet « oncle Pierre », vagabond, mendiant, quelque peu harde, boute-en-train des cabarets, son neveu le fait mourir, d'après son récit « Le broyeur de lin », à l'hôpital de Tréguier, et dans les pages qu'il lui consacre plus spécialement, « au bord du chemin de Langoat ».

Or, ni l'une ni l'autre version n'est entièrement exacte. Le mendiant Pierre-Marie Renan est bien décédé le 26 octobre à Langoat, mais chez « Joseph Crec'hriou, âgé de 33 ans, profession de meunier » qui en a fait la déclaration par devant Jean-Marie Le Grand, maire.

Joseph Crec'hriou était mon arrière-grand-père. L'état-civil de Langoat le qualifie toujours de meunier en 1852, mais de « tourneur » dans l'acte de naissance de ma grand-mère, en 1854.

Il existait à Langoat, en 1843, un autre meunier de 33 ans du nom de Joseph Crec'hriou. Ces deux Joseph étaient nés à quatre mois d'intervalle. Le peu de cas que fait le scribe de la mairie de l'apostrophe ne permet pas de déterminer d'une façon certaine lequel donna asile au « chercheur de pain », ce qui n'a guère d'importance.

Ces registres d'état-civil, consultés pour moi, par mon cousin Dominique Crec'hriou, lui a permis de constater qu'il y avait, à l'époque, des Crec'hriou, meuniers, non seulement à Langoat, mais aussi à Minihy-Tréguier et à Troguéry.

et de Marie-Anne Le Goaziou. Par son âge, lors de la naissance de son fils, nous savons que François naquit en 1770, mais nous n'avons encore pu découvrir son acte de naissance ni dans les registres de Langoat, ni dans ceux de Pommerit-Jaudy, ni dans ceux de La Roche-Derrien (ces derniers consultés aux Arch. Dép.) où il déclara la naissance d'une fille en l'an V. Je suis convaincu que son acte de naissance permettrait de rattacher mon lointain aïeul aux Crec'hriou, de La Roche. Ceux-ci pensent, comme moi, qu'il devait être le fils d'un Joseph, figurant dans leur généalogie, cousin-germain d'Ollivier, père de Yann.

Hélas ! nous allons devoir momentanément mettre un terme à cette étude sans avoir pu montrer, avec filiation certaine, qu'une famille Crec'hriou actuelle descend d'une branche cadette de la maison noble.

*
**

L'état civil de Runan nous livre des mentions concernant les de Kernechriou en 1627, 1628, 1648, 1652, 1667, et, en 1683, messire Guillaume Crechriou, « prestre à Plouguiel », mais enfant de la paroisse, y est venu bénir un mariage.

*
**

Les registres de Tréguier présentent le même intérêt à partir de 1629, à la naissance de « Franciscus Chrechriou, fils légitime et naturel de Magistri Yvon (?) Crechriou (traité ailleurs « d' honorable ») et Margarita Le Roscoat », jusqu'au décès de Louise Crechriou en 1677, en passant par un baptême où « escuyer » N... de Kernechriou, sieur du Médic, est parrain.

*
**

Dans sa « Bio-bibliographie (1899) », René de Kerviler notait l'existence d'un « Yves Crec'hriou, mari d'Yvonne Crec'hriou, ayant deux filles à Lannion, en 1897 (Etat-Civil de Lannion). »

Enfin, dans « Le culte de saint Guirec au pays de Perros », Léon Dubreuil cite une dévote sacristine de la chapelle dudit saint : Madame Marguerite Crec'hriou, dite Guarite, décédée en 1944.

Et cette douce, pieuse et humble sacristine de l'un de nos plus charmants sanctuaires était l'épouse d'un descendant présumé

de hauts et puissants messires de Kerneç'hriou, écuyers, seigneurs dudit lieu, de Kerescant, en Pleudaniel, de Guernaultier, en Pen-vénan, de Kermapelou, de Lestrezec, en Runan-Plouëc, de Barac'h, en Louannec, et la parente éventuelle, des marquis de Rosambo... (14) « Oltre n'auray !... »

Ernest LE BARZIC.

(14) Qui plus est, la toute belle chapelle de La Clarté, de style flamboyant, du xv^e siècle, a pu être construite par un ancêtre du mari de la modeste Guarite. Dans son étude « La chapelle de N.-D. de La Clarté en Perros-Guirec », Léon Dubreuil rappelle le procès, au sujet de l'église de Runan, entre Pierre de Keramborgne et le sire de Kerneç'hriou de Lestrezec sur le fief duquel elle avait été édifiée. Il signale que René Couffon a remarqué, avec beaucoup de sagacité, la ressemblance entre le porche de Runan et celui de La Clarté. « ... par le mariage de Raoul de Kerneç'hriou avec Marguerite de Tournemine, fille de Barac'h, la seigneurie de Barac'h passa dans sa famille. Faudrait-il hasarder l'hypothèse que les porches de Runan et de La Clarté ont été exécutés par le même architecte et que les Kerneç'hriou n'y furent pas étrangers ? »

Le navigateur, miraculé de Notre-Dame, dont la magnifique chapelle serait le fastueux ex-voto, peut donc être un Crec'hriou. Si ce n'est lui, ce ne peut guère être que son beau-père Pierre de Tournemine et lui-même aurait au moins eu l'honneur d'achever le bel édifice.

Le titre de fondateur de La Clarté resta au seigneur de Barac'h jusqu'à la Révolution.

(N.B.) L'un de mes aimables correspondants, M. Georges Toupin, contrôleur central honoraire des Contributions Directes, me signale une note ajoutée par son père, d'origine rochoise et ami de Narcisse Quellien, à son exemplaire de l'Armorial de Potier de Courcy : « Kerneç'hriou (de) s^r de Kernevenoy, en Quemper-Guézennec, de Kerynizan et Ker-am-Provest, même paroisse. »

Il y a quelques années vivaient à Plouguiel deux vieux rentiers, M. Arthur Crec'hriou et sa sœur. On les appelait « de Crec'hriou », peut-être un peu par dérision.

ADDENDA

Mon étude était rédigée déjà depuis quelques mois quand j'ai pu me rendre au presbytère de Pleudaniel, où m'invitait M. l'abbé Le Solleu. Je me suis trouvé devant un cahier de paroisse contenant des notes fort intéressantes sur les anciennes et nombreuses (a) châtellenies de la paroisse. Ces pages soigneusement écrites sont l'œuvre de M. l'abbé Le Coguiec, vicaire (plus tard curé-doyen de Pleumeur-Gautier), qui les rédigea à partir de 1885. En plus des archives départementales, il consulta des documents fournis par des notables de la commune, dont Mlle Le Bescond et MM. Y. Kerroux et Le Masson. Il reçut d'autre part des renseignements de M. le comte de Kersauzon, de Vannes, « descendant des Kerneç'hriou ». Des blasons dessinés par M. de la Messelière ornent cette étude.

En plus des quelques notes que j'ai réussi à incorporer à mon texte, voici ce qui mérite le plus d'attention.

La devise des Kerneç'hriou, « Oltre (ou oultre) n'auray », dont M. Jean Crec'hriou, de La Roche-Derrien, m'a garanti l'authenticité, semble leur être venue des Tournemine de Botloy.

C'est que, vers 1400, il y eut alliance de ces Tournemine de Botloy et des Kerneç'hriou à qui ils apportèrent la seigneurie de Kerdreozier (en Pleudaniel). Ce rapport entre les terres Botloy (b) et Kerneç'hriou se retrouve dans un acte concernant François de Kerneç'hriou, Abbé de l'abbaye de Saint-Mahé ou Saint-Mathieu.

(a) De nos jours, on désigne encore par le surnom de « noblañs Planiel » (la noblesse, les nobles de Pleudaniel) les habitants de cette commune qui font montre, paraît-il, d'une certaine fierté. A noter cependant que ces termes rappellent surtout le nombre important de juridictions seigneuriales qui s'exerçaient dans la paroisse.

(b) « De la seigneurie de Botloy il ne reste que quelques ruines que l'on désigne sous le nom de « Château ». Botloy semble avoir été le château-fort gardant l'entrée du Trieux en face des landes de Plourivo où furent défaits les Normands ». (Cab, de par.)

Note : L'un de mes correspondants, M. Jean Le Flemm, natif de Pleudaniel, m'a signalé une expression dont se servait sa mère : « diaoul Crec'hriou » (le diable de Crec'hriou). Il n'en sait pas l'explication. Légende ? Souvenir de quelque gentilhomme querelleur et débauché, émule de Kerioulet ?

Il résidait en son manoir de Kerneç'hriou (Pleudaniel) en 1563. Ce chanoine scholastique de Tréguier est qualifié de « seigneur de Ploedaniel et de Pleumeur-Gaultier ». Il était curateur de noble homme Charles de Kerneç'hriou, seigneur de Barach et Kernabad. Sa nomination à l'abbaye de Saint-Mathieu aurait eu lieu entre le 12 mai et le 19 septembre 1575.

Au sujet des alliances Kerneç'hriou-Tournemine, revoir la note 14 et passim.

J'ai pu consulter dans le bureau de M. le recteur de Pleudaniel une carte cadastrale de la commune et y ai eu le plaisir d'y relever le lieu-dit Kerneç'hriou. Je m'y suis rendu et ai constaté que les gens prononçaient Crec'hriou. C'est un imposant manoir abritant une importante exploitation agricole. La façade est longue et altièrre et semble remonter aux *xiv^e - xv^e* siècles avec des retouches dont les plus anciennes (les fenêtres à meneaux) sont probablement du *xvi^e*.

De l'étude du précieux cahier de paroisse, j'ai retiré la conviction qu'il importe de considérer la branche Kerneç'hriou, du manoir de Crec'hriou en Pleudaniel (ne pas la confondre avec la branche moins importante des Kenec'hriou-Kerescant) comme une des principales, au même titre que celles de Lestrézec et Guernaultier.

Kerascoat, en Pleudaniel, était également un fief Kerneç'hriou.

Pour ne pas surcharger mon chapitre « chronologie », je donne ci-dessous les dernières notes qui viennent l'enrichir (quelques détails feront double emploi, je m'en excuse) :

En 1455. — Pierre II, duc de Bretagne, va faire visite au roi de France et emmène les meilleurs lutteurs bretons, dont Olivier de Kerneç'hriou.

« *En 1507*, Kerflejou (ou Kerflejou), en Pleudaniel, qui dépendait de Kerneç'hriou, appartenait aux enfants mineurs de Châteaubriand-Kerneç'hriou ; en 1818, il était la propriété de Louis Geoffroy de Châteaubriand (sic), demeurant à Paris. » (Cah. de par.).

1534. — Yves de Kerneç'hriou, 3^e fils de Guillaume, épouse Isabelle de Lisquildry.

1538. — Naissance de Riou de Kerneç'hriou, fils de Jean de Kerneç'hriou et de Louise Halligouet (il faut lire du Halgoët, cf. « chronologie »).

Entre 1557 et 1571. — Tugdual de Kerneç'hriou épouse Jean-

ne de Trogoff et en a quatre enfants (dont deux Jeanne et Mauricette).

1558. — « Yves du Coskaër, de Rosanbo, épouse Françoise de Kerneç'hriou, fille de Raoul (c). » Les Coskaër portaient : écartelé aux 1 et 4 d'or au sanglier de sable ; aux 2 et 3, contre-écartelé d'or et d'azur. Devise : « Mad ha kaër » (bon et beau).

1563. — Charles de Kerneç'hriou épouse Alliette de Plœuc. Le chanoine François de Kerneç'hriou réside au manoir de Kerneç'hriou (Pleudaniel).

24 décembre 1593. — Transaction entre Jean de Kerneç'hriou, seigneur de Guernaultier et Kerangoff et « noble gens » Jean de Kerneç'hriou de Kergos, au sujet de la gestion des biens de leur sœur Françoise, décédée.

« *Un acte du 24 juin 1596* est passé au nom de noble et puissante Françoise de Kerneç'hriou, dame de la Marche, l'Espinay, Kerneç'hriou, Barach, Kernabad, Coatqueno (d), Launay et demeurant en son manoir de Kerneç'hriou. Cet acte est également signé de Jean de Kerescant » (cah. de par.).

La même année, transaction entre la susnommée et demoiselle Louise de Kerneç'hriou, dame douairière de Kergasnou, « au sujet du partage des biens de noble et vénérable messire François de Kerneç'hriou, en son vivant chantre et chanoine de Tréguier, oncle paternel des dites demoiselles ».

Juillet 1598. — Transaction entre Guillaume de Kerneç'hriou, seigneur de Kergos, et Jean de Kerneç'hriou de Kerangoff.

1610. — Partage de succession entre Mauricette de Crec'hriou, dame de Boisgelin, et demoiselle Claude de Crec'hriou, dame de Lauany, fille de Riou de Chrec'hriou (sic).

1636. — « Partage des meubles de la communauté d'entre Guillaume de Kerneç'hriou, seigneur de Kergos, et de Marguerite Le Meur, entre le seigneur de Kergos, le sieur de Kerleau, père et garde des enfants de son mariage avec Marguerite-Jeanne de Kerneç'hriou, fille aînée. »

Un acte du 31 juillet 1640 qualifie François du Coskaër de seigneur de Barach, Kerimel, Cabatoux, Krec'hriou et Rosanbo.

1653. — Transaction entre un Kerneç'hriou et dame Rade-

(c) C'est la date 1553 que nous donnons en « chronologie ». Il y a eu probablement confusion entre le 3 et le 8. D'autre part, le prénom du père de François diffère.

(d) Coatqueno, en Pleudaniel, est devenu Kerguenou.

gonde Vilaud, dame du Parc, tutrice des enfants de son mariage avec défunt François Tromelin, sieur du Parc.

Avant la Révolution, existait une chapellenie à Skawen, près du bourg de Pleudaniel. Elle avait été érigée par les Kernec'hriou et le chapelain était payé et entretenu par eux. Il devait célébrer la messe deux fois par semaine à l'autel Saint-Sébastien de l'église de Pleudaniel.

Les Kernec'hriou avaient aussi une fondation de deux messes par semaine à l'autel du même nom en la cathédrale de Tréguier.

La chapellenie de Skawen existait encore au début de la Révolution.

Dans une liste de « Fondations d'avant la Révolution », malheureusement sans aucune date, nous relevons ceci :

« Fondation Loguel Coz : Allain Crec'hriou » (cah. de par.).

Dans l'armorial manuscrit de Le Borgne, dit « manuscrit de Keroulas », figure entre autres la « généalogie des sgr de Rosambo et Kernechriou ». Nous en reproduisons la partie qui concerne les Kernechriou proprement dits (il s'agit uniquement de la branche issue du manoir de Pleudaniel).

GENEALOGIE DES SGR DE ROSANBO ET DE KERNECHRIOU
(figurant dans le « manuscrit de Keroulas »).

N... de Kernechriou, s. dud. lieu, ép. Catherine de Botloy, fille de Coëthalec.

N... de Kernechriou, s. dud. lieu, ép. N... de Tournemine, fille de Barrach. Elle avait une sœur jumelle mariée à la Clartière, près de Nantes. Et fut la succ. de Barrach divisée entre les deux sœurs, laquelle moitié à lad. d^e de la Clartière fut acquise par le s. de Kernechriou.

Jean de Kernechriou, s. dud. lieu et de Barrach, ép. Jeanne Taillart, fille de Guill. de Lisandren et de Gillette Le Vayer, dame de la Garaye.

Charles de Kernechriou, s. dud. lieu, ép. Fois ^{se} Le Lagadec, hérit. de Kernabat, près Lantréguier. Elle se remaria à Fois de Perrin, s. de Keranroy.	N... de Kernechriou s. de Borsabat s. enf.	Fois de Kernechriou, chantre de Tréguier, fort riche, il était tuteur de Charles, son neveu, et en cette qualité accorda les conditions du mariage de Françoise, le 4 juillet 1558.
--	--	---

Ch. de Kernechriou, s. dud. lieu et de Barrach, ép. N... de Plœuc s. enf. (il s'agit d'Alhette de Plœuc, note d'E. Le B.)	N... de Kernechriou, s. de Borsabat, s. enf.	Fois ^{se} de Kernechriou, devenue héritière, ép. 1 ^o) Yves du Coskaër, s. de Rosanbo, procur. du Roi à Tréguier; 2 ^o) Jean Scisson, s. de Keraliou.	Louise de Kernechriou ép. Maudez de Larmor, s. de Treveznou.	N... de Kernechriou ép. le s. de Kergaznou.
---	--	--	--	---

Suit la généalogie des Coskaër, sgr de Kernechriou, de Rosanbo et de Barrach, puis des Le Pelletier après mariage avec une Coskaër.

SOURCES

- Archives départementales d'Ille-et-Vilaine (surtout en ce qui concerne la grande réformation de la noblesse).
- Archives départementales des Côtes-du-Nord, notamment « Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790 », l'armorial de Le Borgne, extraits d'état-civil concernant le nom Crec'hriou.
- Archives du château de Lestrézec et quelques autres papiers privés.
- Archives communales de La Roche-Derrien, Langoat, Tréguier, Pommerit-Jaudy, Runan.
- Armoriaux et nobiliaires, dont celui de Pol Potier de Courcy.
- H. BOURDE DE LA ROGERIE : « Essai sur la Réformation de la Noblesse de Bretagne (1668-1721). »
- Cahier de paroisse de Pleudaniel.
- GASTON DE CARNÉ : « Les chevaliers bretons de Saint-Michel. »
- René COUFFON : « Runan », dans Congrès Archéologique de France, CVII^e session — Saint-Brieuc, 1949.
- René COUFFON : « Verrières anciennes des Côtes-du-Nord », dans bulletin de la Société d'Emulation, tome LXVII, 1936.
- René COUFFON : « Chapelles, autels, enfeux de la cathédrale de Tréguier », dans bulletin de la Société d'Emulation de 1931.
- René COUFFON : « Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier », bulletins de la Société d'Emulation de 1938, 1939, 1940.
- René COUFFON : « Additions et corrections du répertoire des églises et chapelles du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier », Société d'Emulation.
- René COUFFON : « La chaire extérieure de Runan », Société d'Emulation.
- « Documents sur le tombeau, les reliques et le culte de saint Yves », in Mémoires de la Société Archéologique et historique des Côtes-du-Nord, 1885-86.

- Léon DUBREUIL : « La chapelle de N.-D. de La Clarté en Perros-Guirec », bull. Société d'Emulation, 1947.
- Léon DUBREUIL : « Trovern (une petite seigneurie au cours de deux siècles) », bull. Société d'Emulation, tome LXXXII, 1953.
- Léon DUBREUIL : « Les chapelles de Trébeurden », dans bull. Société d'Emulation, tome LXXX, 1950-51.
- Léon DUBREUIL : « Le culte de saint Guirec au pays de Perros », Société d'Emulation, tome LXXIX, 1949-50.
- Léon DUBREUIL : « La vente des biens nationaux dans les Côtes-du-Nord ».
- Benjamin JOLLIVET : « Les Côtes-du-Nord », tome III.
- René DE KERVILER : « Armorique et Bretagne », tome II, pp. 11-12.
- Ernest LE BARZIC : « La Roche-Derrien et ses environs », 1955, épuisé.
- Ernest LE BARZIC : « Mûr-de-Bretagne et sa région » (chez l'auteur, 26, av. du Cimetière-de-l'Est, Rennes).
- Régis DE L'ESTOUBILLON : « La Noblesse de Bretagne », tome II.
- F.-M. LUZEL : « Hénora Lestrézec », Revue de Bretagne et de Vendée, 1864.
- Mémoires de la Société Archéologique et historique des Côtes-du-Nord, tome I, 1853.
- Jean MEYER : « La Noblesse Bretonne au XVIII^e siècle », Bibliothèque Générale de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, thèse de lettres, 1966.
- Abbé Louis MONNIER : « L'église de Runan, ses origines, son histoire », Revue de Bretagne, Vendée et Anjou, 1900-1901.
- Dom MORICE : « Histoire de Bretagne ».
- Revue An Oaled, (direct. F. Jaffrennou-Taldir, n° 65 (3^e trim. 1938) et n° 67 (1^{er} trim. 1939).
- Chanoine Hervé POMMERET : « Le Vandalisme révolutionnaire à Tréguier », bull. Société d'Emulation, 1938.
- baron DE ROSMORDUC : « Preuves de noblesse des demoiselles bretonnes admises à la maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr », 1891.

- Comte DE ROSMORDUC : « La noblesse de Bretagne devant la Chambre de Réformation », 1898.
- S. ROPARTZ : « Notice sur Runan » in *Annuaire des Côtes-du-Nord* (1854).
- Vicomte Louis URVOY DE PORTZAMPARC : « Origines et généalogie de la Maison de Trogoff », Lafolye, Vannes, 1900.

D'abondantes notes m'ont été fournies par M. Yves de Belaing, par M. Jean Crec'hriou et sa famille. Grand merci à tous.

Je remercie aussi M. Corbes, président de la Société d'Emulation pour l'accueil fait à mon manuscrit ainsi qu'à M. Guyon, secrétaire général de la dite société, pour ses remarques judicieuses.

E. B.

⋮
LES PRESSES BRETONNES
SAINT-BRIEUC
⋮

